

# AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

## SYNTHESE DE L'OFFRE

Employeur :	PROVENCE ALPES AGGLOMERATION
Grade :	Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture, cat.B
Date de dépôt de l'offre :	22 Octobre 2024
Type d'emploi :	Emploi permanent (vacance) ou Contractuel CDD
Temps de travail :	Complet
Durée :	35h00
Nombre de postes :	1
Poste à pourvoir le :	Dès que possible
Date limite de candidature :	22 Novembre 2024
Service d'affectation :	Pole Vie Territoriale – Petite Enfance - Crèches

## LIEU DE TRAVAIL

Département du lieu de travail :	Alpes-de-Haute-Provence
Lieu de travail :	Territoire Provence Alpes Agglomération

## DETAILS DE L'OFFRE

Grade(s) :	Cadre d'emplois des Auxiliaires de Puériculture, cat.B
Descriptif de l'emploi :	

Provence Alpes Agglomération une auxiliaire de puériculture. Sous l'autorité de la directrice de crèche et de la coordination Petite Enfance, les missions de l'auxiliaire de puériculture seront :

### **Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux :**

- Identifier et respecter les besoins de chaque enfant
- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- Etablir une relation de confiance avec les parents
- Prendre en compte la demande des parents en adéquation avec le projet d'établissement
- Contribuer à l'identification des signes d'appel, de mal-être physique ou psychique de l'enfant, alerter les parents et les services compétents
- Communiquer avec la famille au quotidien

### **Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants :**

- Aménager des espaces de vie (repos, repas, jeux...) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants dans le respect du projet d'établissement
- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant
- Réaliser les soins courants d'hygiène de l'enfant dans le respect de son intimité
- Répondre aux besoins alimentaires de l'enfant

### **Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie :**

- Aider l'enfant à progressivement acquérir des gestes et comportements autonomes
- Adopter et maintenir des attitudes éducatives conformément au projet de la structure
- Accompagner l'enfant dans une démarche éducative de développement durable

### **Elaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants :**

- Elaborer des projets d'activités en lien avec les projets pédagogiques
- Organiser et animer des jeux, des ateliers d'éveil et d'expression
- Réguler les interactions entre les enfants

### **Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène :**

- Estimer l'état de santé général de l'enfant
- Repérer les signes de mal-être et rassurer l'enfant et transmettre au responsable et aux parents
- Assurer la sécurité et prévenir l'accident
- Alerter et réagir en cas d'accident

### **Participation à l'élaboration du projet d'établissement :**

- Situer sa fonction et son rôle dans un établissement, un service, une équipe pluridisciplinaire
- Participer au travail de l'équipe et aux réunions
- Rendre compte d'observations et d'activités effectuées
- Favoriser la participation des parents à la vie de l'établissement

### **Rôle de référent auprès des agents d'animation CAP Petite Enfance**

**Profil demandé :**

Issu.e de la filière médico-sociale, **vous êtes diplômé.e d'Etat Auxiliaire de Puériculture.**

Vous avez les techniques d'accueil et d'orientation du public, les méthodes et outils d'observation, de diagnostics des besoins des populations et des territoires, et les techniques de recueil et de traitement de l'information  
Vous avez les techniques d'animation et dynamique de groupe, vous avez les outils d'analyse des pratiques et d'évaluation des besoins en formation, vous avez des connaissances éducatives et psychologiques du jeune enfant.  
Vous prenez en compte les évolutions et mutations familiales et sociales  
Vous avez un très bon relationnel, le sens de l'écoute, du dialogue et de l'accueil.  
Vous avez une capacité d'adaptation, un sens de l'organisation et vous faites preuve de dynamisme.

**Savoirs :**

Techniques d'écoute active, de communication et d'observation  
Techniques de régulation et de résolution de conflits  
Evolutions sociales des différentes formes de familles  
Projet éducatif et pédagogique de la structure  
Projet éducatif et social de l'établissement et de la collectivité

**Savoir-faire :**

Notions d'ergonomie spécifiques aux lieux d'accueil du jeune enfant  
Notions de psychologie infantile  
Principes d'hygiène corporelle  
Règles de base en diététique et hygiène alimentaire du jeune enfant  
Techniques artistiques, manuelles, ludiques  
Supports pédagogiques adaptés aux besoins des enfants  
Développement physique, moteur et affectif de l'enfant de 0 à 6 ans  
Notions sur les techniques d'animation de jeunes enfants  
Symptômes et conduites à tenir  
Utilisation et stockage des produits de soins  
Règles et consignes de sécurité et d'hygiène  
Savoir faire les gestes de premiers secours  
Connaître les consignes d'utilisation et de stockage des produits

**Savoir-être :**

Esprit d'équipe  
Avoir le sens de l'accueil  
Qualités d'écoute et de psychologie  
Être patient.e, disponible et calme  
Dynamisme et sens de l'organisation

**Modalités de recrutement :** Recrutement par voie statutaire et à défaut par voie contractuelle sur le fondement de l'article L332-14 du code général de la fonction publique, anciennement art.3-2 de la loi 84-53 (dans ce dernier cas : recrutement par CDD d'une durée d'un an).

**Rémunération :** en référence à la grille indiciaire des auxiliaires de puériculture.

**Contact et informations complémentaires :** CV et lettre de motivation à transmettre au service des Ressources Humaines à l'adresse suivante : [recrutement@provençalpesagglo.fr](mailto:recrutement@provençalpesagglo.fr)  
Téléphone : 04 92 32 42 10

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.